

Journal des traducteurs Translators' Journal

L'enseignement de la traduction à Ottawa

Pierre Daviault

Volume 2, Number 4, 4e Trimestre 1957

L'enseignement de la traduction

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1061406ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1061406ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0316-3024 (print)

2562-2994 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this note

Daviault, P. (1957). L'enseignement de la traduction à Ottawa. *Journal des traducteurs / Translators' Journal*, 2(4), 152–153.

<https://doi.org/10.7202/1061406ar>

L'ENSEIGNEMENT DE LA TRADUCTION À OTTAWA

Pierre DAVIAULT,
de la Société Royale du Canada

L'Université d'Ottawa donne un cours de traduction depuis 1936.

Il s'agit d'un cours du soir ouvert très librement et qui ne conduit pas à un grade universitaire. Toutefois, les aspirants au baccalauréat, — qu'on dit à Ottawa élèves du "cours des arts", — peuvent choisir la traduction à titre de sujet facultatif.

Par ailleurs, les élèves se recrutent parmi les personnes qui aspirent à un emploi de l'État, ou, très souvent, parmi les jeunes traducteurs de l'État qui se préparent à subir un examen de compétence ou d'avancement.

A vrai dire, il existe deux cours bien distincts, celui de *traduction anglaise*, c'est-à-dire du français à l'anglais, et celui de *traduction française*, soit de l'anglais au français.

Ces cours ont toujours été confiés à des traducteurs d'expérience, car ils visent avant tout à procurer une formation qu'on pourrait dire pratique. On insiste donc assez peu sur la théorie de la traduction, sans toutefois la négliger entièrement.

Du point de vue de l'enseignement de la traduction, Ottawa se trouve dans une situation à part. Il existe en effet, dans la capitale, un groupe considérable et homogène de traducteurs professionnels : ceux de l'État. C'est à Ottawa que se sont formées les premières associations de traducteurs, ayant pour objectif moins l'intérêt matériel de leurs membres que leur perfectionnement d'ordre technique. On peut vraiment dire qu'au Canada les premiers travaux méthodiques sur des questions de traduction ont eu lieu à Ottawa, plus précisément à l'*Association technologique de langue française*.⁽¹⁾ Il existe donc dans la capitale, et depuis longtemps, une ambiance favorable à la formation des traducteurs.

Autre particularité d'Ottawa, pour ce qui nous intéresse ici, c'est que les personnes qui se présentent au cours de traduction possèdent déjà une sérieuse connaissance pratique des deux langues. Les professeurs de traduction peuvent tabler tout de suite sur une formation première qui dispense d'enseigner les rudiments.

Nous parlerons surtout, ici, du cours de traduction française, dont est chargé l'auteur de ces lignes, qui l'inaugurait en 1936.

Ce cours est d'ordre théorique d'une part et pratique de l'autre.

Pour la partie dite théorique, les élèves font le cycle, qui dure deux ans.

¹ Cf. page 175. nos remarques sur les *Bulletins* de l'ATLFO, NdIR.

La première année est consacrée à la théorie proprement dite et aux "règles" générales de la traduction. Pendant la seconde année, le professeur particularise davantage, s'attachant à l'examen de ce qu'on pourrait appeler, un peu arbitrairement, la syntaxe comparée du français et de l'anglais.

La partie "pratique" comprend les exercices que les élèves sont appelés à faire à la maison, que le professeur corrige, puis qu'il commente en classe. Cette partie du cours permet de guider personnellement chaque élève, de relever ses faiblesses et de l'orienter vers certaines études ou certaines recherches. D'autre part, elle offre au professeur l'occasion de signaler, — sans méthode stricte, mais dans un contexte vivant, — les pièges de la traduction, les façons de surmonter les difficultés, les "trucs" du métier.

En général, l'heure de la leçon se partage entre la "théorie" et la "pratique", dans des proportions qui varient selon les circonstances et, surtout, selon l'importance que le professeur juge à propos d'attacher à l'une ou à l'autre à un moment donné. Au reste, la division entre la "théorie" et la "pratique" n'est pas aussi nette qu'on pourrait le déduire des lignes qui précèdent. La leçon théorique soulève parfois maintes questions de détail qu'on ne se fait pas faute de traiter en passant. D'autre part, les remarques sur un point en particulier donnent lieu à des généralisations, à des développements sur un aspect d'ordre théorique.

Signalons en passant que la correction des exercices écrits se fait d'une façon assez stricte, car on tient à maintenir une norme élevée.

L'espace nous manque pour résumer le cours théorique de traduction qui se donne à l'Université d'Ottawa. Ce serait, d'ailleurs, indiquer en bref la substance de la traduction et, surtout, la doctrine du professeur.

Nous pouvons, quand même, noter que cette doctrine se centre sur la nécessité de produire une traduction vraiment "efficace", c'est-à-dire une transposition qui communique, au lecteur ignorant la langue de l'original, une connaissance aussi parfaite que possible d'un texte écrit en langue étrangère, dans toutes ses nuances de pensée, de ton et de style, en une rédaction qu'on pourrait croire spontanée. De cette définition, découlent toutes les "règles" de la traduction : fidélité absolue quant au fond, mais liberté relative quant à la forme ; respect du génie et des lois de la langue de traduction, etc.

Un tel schéma appelle des développements infinis et qui varient d'une année à l'autre. Il donne lieu, en particulier, à des exposés relatifs à l'histoire de la traduction au Canada, aux particularités linguistiques du Canada, au rôle des traducteurs dans la transformation de la langue.

Très suivi, ce cours a des résultats pratiques, non moins qu'intellectuels. Il a, par exemple, préparé de nombreuses personnes à subir avec succès l'examen de la Commission de la fonction publique.

Conçu de la même façon, le cours de traduction anglaise vise le même but, mais est souvent suivi par des personnes qui y voient surtout un moyen de polir leur connaissance de l'anglais. Ce cours est maintenant confié à M. Denys Goulet, sous-chef de la traduction des Débats.

